Image not found or type unknown

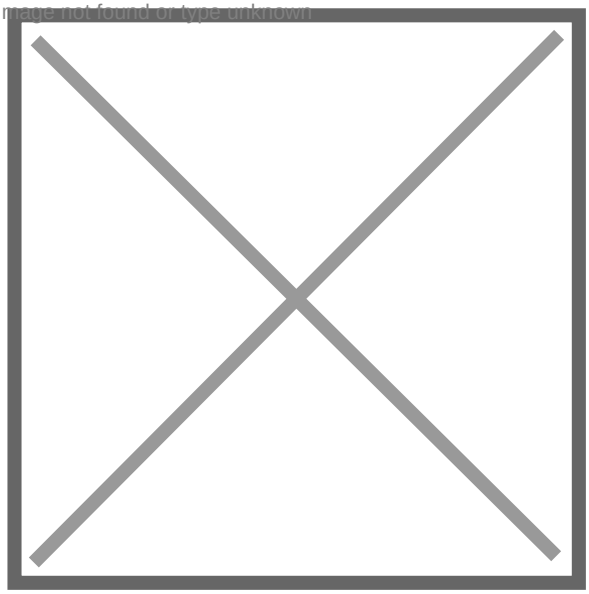

Delai sav très long d'un produit sous garantie

Par **Bajamao**, le **20/01/2008** à **16:22**

J'ai fait l'acquisition d'un ordinateur en mars 2007 dans une grande enseigne nationale qui propose un contrat de confiance pour ne pas citer leur nom.
J'ai eu une panne en décembre 2007.

J'ai appelé l'assistance téléphonique (qui au passage m'a couté une petite fortune), ils m'ont envoyé un technicien pour changer ma carte mere, opération qui s'est avérée inutile puisque ce n'était pas la carte mere qui était défectueuse.

J'ai donc rappelé une 2eme fois la tres compétente assistance technique, qui m'a conseillé d'apporter mon PC directement au SAV du magasin ou je l'ai acheté....

J'ai apporté mon PC le 15 décembre, on m'a annoncé un délai de 2 semaines pour la réparation compte tenu des fêtes.

A ce jour la pièce à changer (disque dur) n'est toujours pas arrivée et leur seule réponse à mes nombreuses relances est qu'ils font leur maximum.

Que puis-je faire? Puis-je exiger un remplaçement pur et simple compte tenu des délais? Une compensation financière?

Merci de vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés